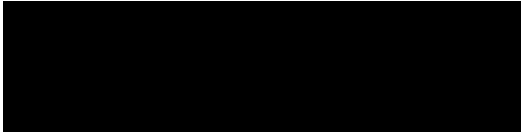
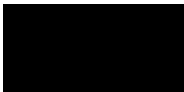


PAR COURRIEL

Québec, le 19 août 2024



Objet : Demande d'accès aux documents
N/Réf. : 1847 00/2024-2025.232



Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 29 juillet dernier, visant à obtenir les documents suivants :

- Une liste détaillant le nombre d'employés attirés au département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en prenant soin de ventiler les effectifs pour chaque année;
- Un document indiquant la rémunération globale des employés attirés au département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en prenant soin de ventiler les rémunérations pour chaque année mentionnée, en incluant le nombre d'effectifs à l'emploi et le solde total de la rémunération pour chaque année mentionnée et indiquant également si des primes ont été distribuées au courant de ces années, en précisant le nombre d'employés qui ont perçu ces primes;
- Un document indiquant le budget total pour les opérations du département de gestion des communautés (réseaux sociaux) entre 2019 et 2024, en ventilant les dépenses par catégorie (rémunération, frais d'opération, frais divers, etc.) pour chaque année mentionnée.

.../2

Pour votre information, les deux premiers points de votre requête relèvent de la compétence du ministère du Conseil exécutif. Dans les circonstances, nous vous invitons à adresser votre demande à la responsable de l'accès aux documents de cet organisme, aux coordonnées suivantes :

Ministère du Conseil exécutif
Madame Julie Boucher
Responsable de l'accès à l'information
835, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1A 1B4
Téléphone : 418 643-7355
mce.accesmce@mce.gouv.qc.ca

En terminant, vous trouverez ci-joint un document répondant au point 3 de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1).

Veillez agréer, [REDACTED] l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,

[REDACTED]

Annie Larivière

p. j. 2